



## Vol de carte bancaire par un mineur de 12 ans

Par **Dom dubui**, le **13/02/2017** à **23:41**

Bonjour ,

Le fils de ma soeur m'a voler une carte de credit , et à commencer à faire des achats avec des montant-shirts important sur le net, en se fésant passer pour majeure,pour l instant je suis à l etranger.que puis je faire ?j ai pris des renseignements, ma banque dit de déposer plainte?contre qui un mineur ma Soeur! Et après, etantre à l etranger je n ai eu que 1mois et demi après un montant totale de ce qui'se retiré de mon compte,je n ai pas de décompte précis. Il parent que je dois avoir un accès à un ordinateur et un petit trucs pour insérer ma carte que je n ai pas ici à l etranger, à la banque il n ont pas le décompte juste sur leur écran et ne veulent et dise que je ne peut pas avoir de copie,que je dois faire les démarches à la carte de crédit.

J ai ete volé pour des achats que je ne pas acheter que puis je faire et à qui m'adresser,comment cela se passe suis je obliger de porter plainte je n ai aucun documents ni décomptes, j ai juste fait opposition,ais je un délai pour déposer plainte à la police, et la banque dans tout cela?

Pendant le mois ou il y a eu des retraits,45 fois les payement ce bloquait,parfois cela n était pas autorisé, et le lendemain ça passait,comment explique ton cela?pourquoi ne me as ton pas prévenu qu il y avait énormément de retrait d un coup?je avais cette carte de banque au mois août l année passée que j ai employés une fois ensuite depuis je n avais plus fais aucun retrait. J habite en belgique.que dois je faire?

Y a t il moyen de dire ....l enfant à rentrer les numeros inscrit sur la carte et les 3 numéros suivants derriere,il ne connaissait pas les numero secret de la carte, mais pas besoin sur une console,il paraît qu il suffisait de le rentre une fois, c etait dire si ça été fait en belgique car moi j étais à l etranger,des personnes me dise comme la banque qui nous dit que vous :ne les avait pas fait vous même ces achats de jeux, où que vous ne l avez pas autoriser à votre filleul d acheter ses jeux,je n ai jamais acheter des jeux et pour une sommes aussi énormes à un rythme pareille.que puis je faire,merci pour tout vos renseignements .

Par **Dom dubui**, le **14/02/2017** à **08:06**

Cela se passe en belgique, l enfant à pris voler, c est servis de la carte dont il n avait aucun droit de se l approprier,il a rentre les chiffres qui était inscrit sur la carte,je suis aller à la banque qui me dise que c est une carte de crédit,et qui me dise de déposer plainte contre l enfant, j aimerais avoir un avis de ce que je dois faire, merci beaucoup.et les délai qu on a

pour déposer de plainte,le plus rapidement mais étant à l'étranger pour l'instant je ne sais pas le faire

Par **Visiteur**, le **14/02/2017** à **10:50**

surtout que c'est une réponse qui vous a déjà été donnée pour une autre de vos questions.